

RÉFLEXIONS SUR L'AUTORITARISME
EN ZONE DE CHAOS

José GONÇALVES
Acção para o Desenvolvimento
Rural e Ambiente (Luanda)
CODESRIA

Deux expressions demandent à être bien définies du point de vue pluridisciplinaire. En effet, parler de « régions » et de « communautés » peut toujours renvoyer à différents niveaux : à l'intérieur d'un pays, d'un ensemble de pays, autour des rivages d'un océan, dans un groupe culturel, auprès d'habitants d'une région donnée ou dans le cadre d'un accord économique. Il est donc indispensable de préciser à quoi ces expressions se rapportent pour savoir quel est l'objet d'étude.

L'exercice est plus difficile encore avec le terme « transition », car il ne suffit pas d'ajouter un ou deux mots pour le rendre intelligible. En effet, l'expérience africaine des dernières décennies - et probablement d'autres expériences aussi - démontre que les concepts de transition posent problème. Après la chute d'un régime on ne sait pas vers quel modèle on s'achemine et souvent ce qu'on appelle transition est une période plus ou moins chaotique provoquée par l'épuisement (ou le rejet) du groupe dirigeant et de ses alliances.

Par la suite le chaos peut s'accroître et devenir durable, à tel point qu'on pourrait le considérer comme le nouveau système. C'est souvent ainsi que les populations le considèrent et en réaction, elles établissent, alors, un ensemble d'activités de survie capables de négocier en permanence avec les incertitudes et l'arbitraire du vide.

Mais l'épuisement ou le rejet, ne signifient pas toujours la chute du régime. L'absence d'alternative politique, la faiblesse des sociétés civiles et l'opportunisme au sein des élites, permettent le prolongement de régimes qu'on considérerait comme « condamnés ».

Enfin, il existe des situations où le régime qui cède la place parvient à assurer une certaine continuité des mécanismes ou même du personnel politique et militaire, pratique rendue facile - voire inévitable - vu le faible développement des ressources humaines sur l'ensemble du Continent.

C'était le cas de nombreux pays à la fin du système colonial et ça l'est encore davantage aujourd'hui avec le multipartisme.

L'État post-colonial n'a pas gardé les structures précédentes bien que les dirigeants sortent fréquemment de l'appareil administratif colonial, tout comme le corps professionnel des forces armées. Cela ne veut pas dire que ces dirigeants étaient d'accord avec la présence coloniale et qu'ils n'étaient pas africains. Qu'il s'agisse d'indépendances obtenues par la lutte politique ou politico-militaire, les élites ne pouvaient sortir que des couches alphabétisées.

Ce qu'elles ont fait des indépendances est une autre affaire, mais leur histoire, leurs caractéristiques culturelles et leurs projets sociaux, semblent autoriser une interrogation sur « l'absence d'indigénisation » comme source du mauvais fonctionnement de l'État. Cet État (post-colonial) n'est-il pas en fait l'indigénisation de l'État colonial? En d'autres termes, l'État post-colonial n'est pas la copie du « modèle occidental » tel qu'il existe dans les métropoles - avec libertés démocratiques assurant un niveau considérable de contrôle social sur l'État - mais plutôt « l'application indigène » des images et symboles qu'on connaissait de lui en Afrique : monopole du pouvoir politique, très forte différenciation sociale et concentration de la richesse.

L'État post-colonial, néanmoins, n'est pas dépourvu de traits spécifiques et tout d'abord celui de l'accession à la souveraineté internationale. Il a aussi permis la mobilité sociale d'une couche, issue des échelons intermédiaires du secteur tertiaire, vers la position de classe politique, exerçant ou voulant exercer le pouvoir. D'autre part, tandis que le pouvoir colonial cherchait à tirer parti des distinctions culturelles et ethniques, son successeur se propose de bâtir des nations unitaires.

L'État colonial - quel qu'il soit - ne peut qu'être raciste. L'État post-colonial au Sud du Sahara ne peut pas l'être, du moins pas contre la majorité. Néanmoins, un fort discours axé sur la race s'est développé, sur des tons qui changent selon le contexte, mais il domine le débat politique continental; « l'authenticité » en zone francophone ou la théorie du PAC sud-africain en zone anglophone, n'en sont que des exemples. En zone lusophone le sujet n'a pas été théorisé, mais on a entendu des discours identiques aux Parlements de Luanda et Maputo et dans différentes déclarations de responsables de l'UNITA, que ce soit à propos de la loi de la nationalité ou bien des accusations contre l'ensemble des créoles.

« L'africanisation » des services publics et des entreprises, dans les années 60 et 70, s'appelle aujourd'hui « action affirmative » et donne lieu à des controverses, surtout en Afrique du Sud, comme c'est aussi le cas aux États-Unis. Il s'agit d'une méthode visant à corriger des inégalités historiques, un sujet capital pour éviter que les anciens rapports sociaux ne se perpétuent. Cela requiert donc des critères précis de durée et de bases techniques, afin d'éviter sa transformation en voie d'accès pour une élite manquant de compétence professionnelle et qui établirait des rapports sociaux également injustes par d'autres moyens.

Chacune des variantes du populisme africain a des concepts particuliers en la matière dont elle se sert politiquement. Pour ceux qui sont au pouvoir il s'agit de démontrer que, puisqu'on est noir, il n'y a pas de contradiction fondamentale entraînant revendication. Donc, obéir au pouvoir s'inscrit dans l'ordre naturel des choses. Pour beaucoup d'oppositions, la tactique principale consiste à démontrer que le pouvoir ne respecte pas la tradition et qu'il est en collusion avec des étrangers, blancs de préférence.

Ce genre d'appel s'est révélé assez mobilisateur, car une majorité de la population a une longue expérience d'humiliation raciale - presque partout sur le Continent. Cependant, il a empêché la perception des données du contexte actuel, caractérisé par :

- un plus grand éloignement entre le centre et la périphérie, au niveau mondial, sans que l'Afrique ait produit une alternative, au moins pour assurer le minimum vital;
- la généralisation des régimes autoritaires qui interdisaient les débats publics et qui niaient toutes sortes de particularismes culturels, mais qui faisaient, souvent, du favoritisme ethnique;
- le recours à la corruption comme voie d'accumulation de capital, ensuite dévié vers des places financières hors du Continent, ne donnant donc pas lieu à l'investissement ou à la reproduction localement;
- l'absence de politiques de développement des ressources humaines, seules capables de consolider la correction des précédentes inégalités d'opportunité, sans provoquer la dégradation totale des biens et services.

Kenneth Kaunda est un exemple du discours autoritaire basé sur la tradition. Défenseur du parti unique il avait insisté, lors des débats des années quatre-vingts, sur le fait que « la notion d'opposition n'existe pas dans la tradition africaine », une phrase tenue pour de « l'imposture » par Joseph Ki-Zerbo. Aujourd'hui, Kaunda se présente comme représentant l'opposition aux élections zambiennes, mais le gouvernement Chiluba fait tout pour empêcher sa candidature au nom des critères d'ancestralité. Son père ne serait pas né en Zambie.

Le recours à ce genre de critères, susceptible de créer des citoyens de deuxième classe apparaît de plus en plus en d'autres occasions et dans d'autres pays. En effet, les divisions frontalières héritées par les États africains modernes sont telles que, des centaines de milliers d'Africains - sinon plus - sont nés dans un pays différent de celui de leur père ou de leur mère. Des migrations récentes, au-delà des limites des pays, vers des grandes villes, surtout de l'Afrique de l'Ouest et du Sud, accentuent la même question.

En fait, les différents prétextes d'exclusion visent à créer un espace politique et économique restreint et réservé.

Ainsi, le niveau « d'indigénisation » tant du personnel politique que des mécanismes de pouvoir, aussi bien que du discours légitimateur, est du même ordre que ceux qui existaient à des périodes semblables en Asie ou en Amérique Latine. Mais peut-il expliquer l'échec de l'État africain en général? Si l'on considère que la « vraie indigénisation » implique de s'inspirer davantage de l'État pré-colonial, alors on compare des choses incomparables en termes de temps historique, d'espace, de population, de besoins, d'impératifs technologiques, d'insertion internationale, etc.

Le problème central apparaît plutôt lié aux buts et méthodes de gouvernement autant qu'au degré de participation populaire, sans discrimination culturelle ou idéologique. Ce sont les buts et méthodes de gouvernement qui donnent du sens à l'État; c'est la participation de la société civile qui en assure les racines et la légitimité.

Dans ce sens, c'est d'endogénéisation qu'il s'agit plutôt que d'indigénisation. Celle-ci apparaît comme une démarche de changement de personnel (déjà largement effectuée) pour gérer des structures autoritaires, en partie semblables au régime colonial. Endogénéiser serait doter l'État d'une forme capable d'observer les valeurs humaines universelles et d'avoir une capacité interne de réponse aux impératifs de développement.

La nature de l'État autoritaire africain se situe entre le concept classique de despotisme oriental et la notion de Ramiro Velasco concernant l'État autoritaire latino-américain (Velasco, 1985). En Afrique, cependant, il n'y a pas (ou pas encore) de capacité hégémonique à l'échelle continentale ou même régionale - implicite dans le despotisme oriental - tout comme l'État autoritaire africain n'est pas l'émanation des transnationales comme cela aurait été le cas en Amérique Latine.

Jibrin Ibrahim présente l'exclusion comme la principale caractéristique de nos États jusqu'ici:

« L'autoritarisme a pour but d'exclure le peuple du gouvernement et des ressources qu'il contrôle. En Afrique, la plupart des oligarchies ne représentaient qu'une infime partie de leur société. Ce que Nelson Kasfir (1976:227) appelle la 'départicipation' (la renonciation à la participation) est la caractéristique fondamentale de l'évolution politique depuis les indépendances. Au fur et à mesure que les États africains mettaient beaucoup d'ardeur à promouvoir la renonciation à la participation en 'renforçant l'administration centrale et en assurant la désuétude des structures participatives', l'arène politique est devenue une peau de chagrin. Au niveau politique, l'évolution de l'autoritarisme était ancrée dans ce que Anyang'Nyong'o (1988, 72) appelle la désintégration des coalitions nationales ayant mené les États africains à l'indépendance. L'inclusion des amis et des parents dans les cercles du pouvoir oligarchique, ainsi que l'exclusion des autres groupes qui ne pouvaient plus jouir des prérogatives du pouvoir,

ont créé des problèmes ethniques, claniques, régionalistes, ainsi que des problèmes de fanatisme religieux. Des programmes sophistiqués d'exclusion politique (Ibrahim, 1993) ont été mis en oeuvre et la grande majorité des Africains a perdu ses droits individuels et collectifs à participer pleinement à la vie économique, politique et civique de leurs pays » (in Chole et Ibrahim: 1995).

L'échec de cet État peut être résumé par quelques indicateurs :

a) incapacité à mettre en valeur les ressources continentales et à éviter que les effets de la crise n'atteignent la survie même de la population. L'État africain moderne est un État assisté et marginal dans le système-monde, qui ne voit pas les moyens de se renforcer à partir de l'initiative interne.

b) émergence d'une classe politico-affairiste - parfois définie comme « classe-État », compte-tenu de sa dépendance de cet appareil - qui s'impose dans l'exercice du pouvoir et le partage de la richesse, incapable de promouvoir participation sociale et reproduction économique. En présence de divergences politiques ou de concurrence matérielle, les détenteurs du pouvoir réagissent, le plus souvent, par l'intimidation ou la répression. Aussi, souvent, des oppositions s'engouffrent dans la violence, sans analyser d'autres formes d'action et sans se soucier des conséquences sur la population.

c) mauvais fonctionnement de l'administration publique, dont l'aspect le plus saillant est la dégradation - voire la disparition - de l'équipement collectif. Confusion sans doute délibérée, entre les fonctions de défense du territoire et de maintien de l'ordre interne. Ces deux facteurs prennent une importance particulière, étant donné que les administrateurs locaux, policiers et militaires, ont en général un niveau de formation tout à fait insuffisant pour remplir ses tâches, mais disposent d'un pouvoir considérable sur la vie des personnes. Nous nous trouvons donc, en présence de situations où « peu d'éducation avec trop de pouvoir provoque la tyrannie ».

d) malgré toutes les références aux ancêtres et tous les appels à l'authenticité, l'État africain moderne est fasciné par le modèle européen d'État-Nation. L'État comme fondateur de nations en Afrique n'est pas à exclure, mais son imposition par la force devient source de conflit et explique, en large mesure, pourquoi les grandes résistances à l'État ont des bases culturelles, même quand il s'agit de rébellion politique ou encore, pourquoi des oppositions politiques tournent à l'affrontement ethnique.

Avec ces caractéristiques et ces agents, n'importe quel modèle d'État serait conduit à l'échec. Souvent dans ce débat il semble qu'on cherche comment l'Afrique peut être originale en matière d'organisation de l'État et, en quelque sorte, constituer un cas à part dans le monde.

Elle est déjà un cas spécial pour ce qui est des coûts sociaux et des obstacles au développement. Face à cela, un aspect de la réalité africaine devient incontournable : la recherche des moyens endogènes pour assurer le respect de la dignité et de la souveraineté humaines, réduire la pauvreté et être pris en compte sur la scène internationale. De tels objectifs ne peuvent jamais être atteints par des moyens exogènes, même si la comparaison avec d'autres expériences est toujours une méthode pertinente.

L'expérience africaine en matière de passage au multipartisme révèle de grandes analogies avec l'Europe de l'Est des années 90 et avec l'Amérique Latine de la décennie précédente, avec ses progressions, ses reculs, ses attentes.

L'excessive intervention économique des États africains et Est-européens avant la chute du mur de Berlin donne lieu aussi à des problèmes semblables et en Afrique et en Europe de l'Est, avec la grande différence des indices de pauvreté et de la capacité d'absorption nationale des privatisations.

La création des partis politiques et leur existence légale sont un élément indispensable de l'ouverture mais ne suffisent pas, en soit, pour créer une culture démocratique. La question du temps est à prendre en compte aussi bien que celle des agents principaux du changement. Ceux-ci sont autant des éléments convaincus des valeurs démocratiques que des éléments simplement accommodés en fonction de l'équilibre des forces. L'histoire de la démocratie enregistre ces deux composantes partout dans le monde. Nulle part dans le monde n'existait de tradition démocratique avant que les premières expériences en soient faites. La tradition n'est évidemment pas un facteur issu de processus mystérieux. Elle s'édifie comme toute construction sociale.

C'est l'intervention combinée de plusieurs phénomènes politiques, économiques et sociaux qui établit les normes démocratiques comme base de la vie en société; ceci demande du temps, plus ou moins long, selon la capacité d'entente au sein des élites. Le « pacte des élites » (O'Donnell, Schmitter and Whitehead: 1983) reste un des instruments capables de définir la transition, ses normes et de les mettre en route. L'un des facteurs essentiels pour que les normes s'établissent est le besoin de sécurité humaine; il représente, aujourd'hui, une préoccupation majeure de millions d'Africains et fait de la démocratie une condition de survie.

Malgré cela, un certain nombre d'éléments sont de nature à retarder sa mise en place, même dans une version limitée.

La gravité des conflits dans certains pays laisse des traumatismes profonds et une méfiance qu'il n'est pas facile de surmonter. Ailleurs, le poids de la pauvreté permet un mouvement de pendule entre les politiciens les plus démocrates et les plutôt autoritaires, avec des tendances à restaurer le régime précédent, comme cela est aussi parfois arrivé à d'autres époques et de façon passagère. Une troisième catégorie comprend des pays où des institutions tels que l'armée, des structures religieuses ou des ensembles de notables, déterminent le contrôle de l'État et semblent avoir les moyens de le faire encore longtemps.

Il n'est pas question de classer les pays selon ces catégories. La plupart des pays africains pourraient entrer dans chacune d'elles, tandis que d'autres catégories pourraient y être ajoutées. Il s'agit ici de faire référence à des situations plus typiques qui conditionnent la nature de l'État sur le plan politique.

Toujours sur ce plan, un détail capital pèse sur la lenteur des changements et leur précarité: l'absence de grands projets alternatifs et d'équipes crédibles pour les mettre en pratique.

Ainsi, la direction de la transition est encore incertaine et des situations plus ou moins chaotiques se prolongent, au sein desquelles la population bâtit ses voies de survie comme si l'État n'existait que pour créer des difficultés.

La dimension du chaos est fonction du type et de l'intensité des conflits. Il est important d'observer que les conflits les plus intenses et les plus grandes désarticulations se trouvent dans des pays où la métropole coloniale était plus faible, ce qui attire l'attention vers l'impact de l'État colonial dans la genèse de son successeur. C'est le cas des PALOP (Pays Africains de Langue Officielle Portugaise), tous dans la catégorie des 48 pays les plus pauvres du monde, avec deux situations de guerre prolongée; c'est aussi le cas pour le Zaïre, le Rwanda et le Burundi (colonisés par la Belgique), la Somalie (l'Italie royale), le Liberia (une socié-

té philanthropique américaine), le Soudan (un condominium anglo-égyptien, où les compromis donnaient une caractéristique spéciale au régime).

Cet aspect n'a qu'une signification relative mais il apporte des contributions à la recherche.

En ce qui concerne les métropoles fortes - la France et le Royaume Uni - l'État post-colonial a reçu des moyens d'implantation plus importants (y compris au niveau du personnel national ou expatrié), des liens financiers tels que le CFA évitent le colossal glissement de la monnaie et, dans des situations extrêmes, des États africains ont bénéficié d'interventions directes de forces armées ou services spéciaux de Paris et Londres (comme au Tchad ou en Sierra Leone).

Ce schéma post-colonial - que d'aucuns appellent néo-colonial - s'épuise de plus en plus. La dévaluation du Franc CFA en est un indicateur, tandis que des interventions militaires sont impensables sans l'accord préalable des belligérants internes, sauf dans des micro-États. Le niveau des cadres administratifs et techniques s'effrite à cause de l'affaiblissement du système d'éducation et des départs à l'étranger.

On assiste, donc, à l'éloignement de l'héritage colonial plaçant l'ensemble du Continent devant des problèmes analogues et devant l'exigence d'y trouver soi-même la réponse. C'est l'Afrique devant elle-même, finalement.

Le grand débat économique mondial des années quatre-vingt-dix, concernant les défaillances de l'État et les défaillances du marché, présente en Afrique trois principaux indicateurs :

1 - les défaillances de l'État se situent dans son interventionnisme direct ou indirect ainsi que dans la tendance à la démission de fonctions essentielles. Cette démission a trois causes principales : nombre d'agents de l'État se sont engagés dans une activité privée et ils se servent de l'État juste comme tremplin; la négligence se généralise proportionnellement à la démotivation morale et matérielle; l'État perd constamment des moyens d'existence, comme le démontrent les arriérés de salaire des fonctionnaires et l'absence d'entretien du matériel. Cela déclenche une série de dysfonctions, dans la mesure où l'État est essentiel comme garant de l'intégrité des personnes et des biens, mais aussi comme élément stimulant de la vie économique. Ce rôle est encore plus crucial en Afrique, avec l'insécurité grandissante et la capacité très limitée des entrepreneurs.

2 - le marché présente comme caractéristique principale la fragmentation : une économie des matières premières, structurellement liée au marché mondial, avec une forte présence d'entreprises étrangères et apportant la quasi totalité des devises; une économie de survie (informelle) assurant une grande partie du ravitaillement des produits de grande consommation et intégrant une bonne partie des chômeurs; une économie de complacités (parallèle) faite de corruption, contrebande et trafics divers; une économie d'entreprises nationales très dépendante des rapports avec l'État ou avec les banques centrales.

Les premier et deuxième types d'économie sont les plus importants du point de vue des ressources matérielles et humaines qu'ils mobilisent, mais les troisième et quatrième gardent un impact considérable puisque c'est par ces voies que la monnaie convertible se distribue, donc qu'existent les importations, essentielles même pour l'informel, la production in-

terne étant souvent simplement symbolique. Ce phénomène confirme la force de l'informel africain pour ce qui est des échanges mais dévoile sa faiblesse en matière de production.

L'exode rural, qui résulte de l'insécurité ou de la détérioration des termes de l'échange interne ou encore de l'absence d'échanges intérieurs - souvent les trois ensemble - réduit les possibilités de satisfaction de la demande de biens alimentaires par la production locale. La pression ainsi exercée sur les importations est mesurable par le fait que cette demande représente l'essentiel du volume d'affaires, tant des marchés informels que des entreprises nationales formelles. D'autre part, les paysans installés dans les faubourgs des villes entrent dans l'informel, soit comme travailleurs soit comme consommateurs et conduisent à un hyper-usage des infrastructures urbaines défaillantes.

3 - ainsi, la double défaillance de l'État et du marché suscite le chaos, c'est-à-dire un contexte où aucun des régulateurs ne fonctionnent ou fonctionnent très mal, laissant s'installer différents types de violence, la pauvreté s'accroître en spirale, des épidémies apparaître. Très fréquemment le PIB à prix constants recule, la dette extérieure le dépasse deux ou trois fois, le capital fixe est lapidé et les sources de richesse disponibles sont soumises au pillage par des nationaux et des étrangers. Bref, des règles fondamentales disparaissent, la sécurité est précaire et tout est à négocier et renégocier au jour le jour : politique, rapports sociaux, fonctions économiques.

L'intensité des situations chaotiques change d'un pays à l'autre et parfois au sein du même pays, mais il serait erroné de penser que les cas extrêmes se trouvent exclusivement dans les pays ayant fait l'expérience de conflits armés. S'il est vrai que l'Angola, le Liberia et la Somalie sont parmi eux, des pays comme le Zaïre et la Tanzanie ne le sont pas moins.

D'autre part il y a des pays où le chaos est totalement absent. Trois cas peuvent être cités avec une certaine assurance, car ils ont déjà une expérience de plusieurs décennies avec des indicateurs importants. Il s'agit du Botswana, de Maurice et du Cap-Vert. Des pays comme le Mali, le Sénégal, le Bénin, le Malawi, la Namibie et l'Afrique du Sud ne sont pas, à présent, dans la zone de chaos, mais soit qu'il s'agisse d'expériences récentes, soit de cas qui demandent davantage de clarification, du temps est encore nécessaire.

Le Botswana, Maurice et le Cap-Vert possèdent des États qui se sont toujours montrés stables, avec transmission du pouvoir sans violence, respect des droits fondamentaux de l'homme, une administration présente et respectée, des niveaux de corruption dans la moyenne des pays développés, des relations internationales marquées par la dignité et des performances économiques relativement bonnes, compte tenu des conditions naturelles - particulièrement dures au Cap-Vert, faisant de lui un pays très pauvre mais pas chaotique. Selon le dernier Indice de Développement Humain - IDH - (PNUD, 1995) Maurice est le pays africain qui a le meilleur indice.

Bien que les options économiques aient subi des changements de détail - à Maurice et au Cap Vert il y a eu alternance de pouvoir - l'État a, dans ces trois pays, un rôle décisif dans l'orientation des investissements, travaux publics et services sociaux, tout en ayant assuré des conditions de sécurité humaine, supérieures à la moyenne mondiale.

Aucune de ces situations n'est parfaite, mais elles sont, à plusieurs égards, une réussite si l'on compare avec l'ensemble du Continent. Ces expériences pourraient-elles se reproduire ailleurs? cela est discutable, bornons-nous ici à constater leur existence en tant qu'élément de la conjoncture africaine.

Un autre aspect décisif, lié à l'État et à sa crise en Afrique, est la « crise des politiques du développement ». Les performances de la plupart des pays asiatiques et de beaucoup de pays latino-américains donnent à cette faillite une signification surtout africaine et on peut se

demander si une quelconque politique de développement n'a jamais été appliquée sur la majeure partie des États du Continent.

Dans les pays lusophones il est clair que non, et que seul le Cap-Vert a cherché sérieusement une voie. Ce pays est celui où le développement des ressources humaines a atteint le plus haut niveau parmi les cinq, mais il est aussi le plus démuné du point de vue ressources matérielles.

Une dizaine d'îles d'origine volcanique, surpeuplées, vivent de la pêche, de la prestation de quelques services, et surtout des transferts de devises faits par les émigrés - qui sont aussi nombreux que ceux résidant sur le territoire national - à quoi s'ajoute une aide étrangère relativement importante, stimulée par la bonne réputation des gestionnaires cap-verdiens.

Dans ces limites, la performance est plutôt bonne : un effort pour viabiliser ce qui ne semblait pas viable a été fait et permis d'arriver à un fragile équilibre, en attendant que des projets typiques des États-archipels attirent l'attention des investisseurs étrangers. Jusque là, l'État cap-verdien est tenu pour « bon administrateur des fonds venus de l'extérieur ». Condamné au pragmatisme par sa propre pauvreté, il est le seul PALOP à avoir enregistré un taux de croissance positif depuis l'indépendance et il est aussi celui qui a passé le moins de temps sous système autoritaire. Même du temps du parti unique, c'était plus « *soft* » qu'ailleurs.

L'analyse selon laquelle l'homogénéité culturelle (créole) y est pour beaucoup, ne trouve pas de confirmation dans un autre PALOP insulaire et créole homogène, Sao Tomé et Príncipe, où la pauvreté n'a pas eu le même effet de réalisme économique. L'obscurantisme qui y a régné pendant longtemps et les conditions générales de vie, font de Sao Tomé et Príncipe un pays au contexte semblable aux trois PALOP continentaux.

La création et le fonctionnement de l'État en Guinée-Bissau, en Angola et au Mozambique, ont été fortement marqués par le fait qu'ils sont le produit de luttes armées pour l'indépendance et que les indices d'analphabétisme étaient parmi les plus hauts en Afrique tandis que le nombre de cadres nationaux était en-dessous de la moyenne africaine des années 70.

Sur un aspect la langue officielle n'a rien changé : la Guinée-Bissau est un pays ouest-africain, l'Angola et le Mozambique se trouvent en Afrique Australe. L'environnement géopolitique a largement influencé la trajectoire des trois États et leurs options économiques.

Les guerres civiles angolaise et mozambicaine, s'inscrivaient dans le climat de guerre froide, de conflit régional et de combat entre projets également autoritaires. Son déroulement a permis beaucoup d'expérimentations idéologiques, catastrophiques pour les perspectives économiques.

L'étatisme frénétique a conduit à une désarticulation, complétée par les destructions militaires. Ce sont des économies jusqu'à présent caractérisées par la violence. Au Mozambique la destruction de l'appareil productif fait apparaître un rapport de valeur entre l'importation et l'exportation de 7 à 1; en Angola, l'année 1993, la plus dure de la crise post-électorale, a vu la perte de presque 25% du PIB.

Le type d'opposition existant dans ces deux pays a contribué de façon considérable à la situation actuelle de l'État. La différence de méthodes entre les parties en conflit, n'était pas visible et les oppositions non seulement n'avaient pas d'idée précise sur les impératifs économiques, mais encore elles avaient manifestement moins de cadres - ou moins d'influence chez les cadres - que les régimes en place.

Ce qui est certain c'est que l'Angola et le Mozambique n'ont jamais eu de politique cohérente de développement et que leur économie vit entre les pratiques prédatrices, les stratégies de survie et l'aide humanitaire qui, de plus en plus, devient un réseau permanent et partie intégrante de la crise africaine.

Ainsi, les deux États lusophones d'Afrique Australe, ont une histoire particulière mais qui n'a pas produit des conséquences économiques différentes de celle de la majorité des pays africains. On peut dire, sans trop se tromper, qu'un des points communs aux économies soumises ou non soumises à des conflits violents, c'est l'absence de pratiques réelles de développement. Au contraire, l'action des centres de décision et d'une vaste frange d'agents, nationaux et étrangers, a produit du contre-développement.

Dans ces termes il ne paraît pas établi que toutes les propositions théoriques étaient mal fondées. Souvent on est persuadé que des politiciens chercheraient à s'ammortir en jetant la faute sur la théorie du développement.

Cette théorie reste ce qu'elle était dès le début des années 60, c'est-à-dire « une tentative d'expliquer les transformations des ensembles économiques complexes » ou encore :

« une recherche d'explication, du point de vue macro-économique, des causes et du mécanisme de l'augmentation continue de la productivité du facteur travail et de ses répercussions sur l'organisation de la production, donc, sur le mode de distribution et d'utilisation du produit social. Cette démarche explicative s'exerce à deux niveaux. D'abord - terrain des formulations abstraites - il implique l'analyse du mécanisme de la croissance en lui-même, ce qui impose la construction de modèles ou schémas simplifiés des systèmes économiques existants, modèles basés sur des rapports stables entre variables quantifiables et stratégiques. Le second niveau - l'historique - comprend l'étude critique, comparée avec une réalité donnée, des catégories de base définies par l'analyse abstraite » (Furtado:1967,1974,1991).

Le relief de la productivité vient de loin et il y a presque consensus autour de l'expression « la supériorité d'un régime dépend de la productivité ».

Ce sont les indices de productivité du travail qui expliquent en large mesure les performances dans les zones les plus développées du monde, déterminant le taux d'épargne et le sens de l'innovation scientifique.

Pour ce qui est de l'Afrique la productivité a deux versants. Le premier révèle, qu'en dépit des bas salaires, le travail africain est très cher parce que peu productif. Le second est que les bas salaires et la faim n'ont jamais stimulé la productivité.

Ceci nous renvoie à la régularisation de l'offre et de la demande des produits de consommation courante, nourriture principalement, condition de base pour stimuler l'ensemble de la conjoncture.

En effet, la crise alimentaire est (directement ou indirectement) responsable de millions de morts en Afrique, elle provoque une hémorragie additionnelle de devises par les importations, augmente l'absentéisme, réduit la taille du marché interne et vulnérabilise la position de l'Afrique dans les négociations économiques et financières globales.

Un des traits caractéristiques de l'État autoritaire africain est d'avoir largement contribué au développement de la pauvreté et d'avoir infligé aux pays africains deux options dévastatrices : la poursuite de la spécialisation en matières premières ou la chimère de l'industrialisation du type stalinien qui n'a d'ailleurs jamais dépassé le stade du discours mais a, entre-temps, tout paralysé.

Face aux conditionnalités des forces dominantes mondiales, aucune alternative capable d'assurer localement au moins l'essentiel n'a pu être bâtie.

Du point de vue économique, l'État autoritaire africain n'a pas fait et n'a pas laissé faire. Sans doute dans d'autres continents, des dictatures (presque toujours renversées par la suite) ont contribué à la croissance de leurs pays. Pas en Afrique.

La capacité de se nourrir est une condition élémentaire au démarrage économique. Plus des deux tiers de la population du Continent sont atteints par les différents degrés de déficit alimentaire et environ dix pour cent risquent la famine en permanence. Pour ce qui est de ces chiffres, l'Angola est dans la moyenne africaine, mais c'est aussi un des pays où les ressources naturelles devaient susciter un taux élevé d'autosuffisance alimentaire : une grande étendue de sols arables et aptes à l'élevage (l'effectif en têtes de bétail y est toujours important), le plus grand potentiel d'irrigation de toute l'Afrique (chiffres de la FAO cités par Adams, 1986), une côte riche en poissons. Cependant, l'Angola démontre aussi que le développement n'est pas qu'une affaire de ressources naturelles.

Ce n'est pas, non plus, une simple question d'austérité financière : introduire la discipline financière au niveau de l'État sans l'accompagner d'une augmentation de l'offre marchande, en mesure de satisfaire des besoins criants et faire face à la spéculation, laisserait la monnaie dans la même quasi non-existence des années précédentes.

Si l'on conçoit la solution du problème de façon centralisée et selon le rythme des instruments d'économies industrielles, la gestion des ressources naturelles en Afrique impliquerait des moyens financiers très importants et des connaissances technologiques qui n'existent que rarement sur ce Continent.

S'agissant du combat contre la pauvreté, admis de façon générale comme priorité - institutions de Bretton Woods désormais comprises - une méthode est à la portée de presque tous les pays.

En effet, le développement communautaire permet une multiplication de projets en vue de refaire des infrastructures, des services essentiels et d'augmenter l'offre des biens de consommation courante. L'exécution par les communautés de base elles-mêmes réduirait l'investissement et la coordination entre l'État et des institutions nationales et internationales non-gouvernementales, serait susceptible de créer des rapports internes et externes plus communicatifs et moins conflictuels.

Des programmes réussis dans cette perspective, réduiraient la pauvreté (tout en apportant des éléments conjoncturels de récupération) et pourraient créer une dynamique sociale où les nouveaux partenaires pèseraient dans le sens de la réforme de l'ensemble du système.

L'Angola et l'Afrique du Sud ont établi des programmes de ce type. En Afrique du Sud c'est le *Reconstruction and Development Program* (RDP) et en Angola c'est le *Programa de Reabilitação Comunitaria e Reconciliação Nacional*.

Dans le premier cas, l'objectif de départ était de réduire les inégalités qui marquent la vie sud-africaine, par l'investissement local surtout. Les contributions budgétaires, effectuées ou prévues pour une période de 3 ans (1994/96), s'élèvent à elles seules à plus de quatre milliards de dollars US. La conception globale du RDP a connu une très large acceptation mais son application a suscité des critiques et la structure ministérielle chargée de le conduire a été finalement dissoute. Cette expérience apparaît déjà comme riche de leçons à tirer pour d'autres programmes qui ne doivent pas donner lieu à de nouveaux dispositifs bureaucratiques; la lutte contre l'inégalité ne peut jamais se concevoir en marge de l'effort économique d'ensemble et il ne faut jamais perdre de vue les limites de ce genre de programme.

Dans le cas angolais, on cherchait la diminution des goulots d'étranglement créés par le conflit; le financement comprend un apport extérieur décisif d'un peu moins de 900 millions de dollars US. Ce financement n'étant toujours pas physiquement disponible, le Programme n'a pas encore démarré six mois après avoir été approuvé lors d'une « conférence de donateurs », ce qui conduit aussi à tirer des conclusions : une trop grande dépendance des

fonds externes peut conduire à une asymétrie d'intérêts, de sens de l'urgence et de l'opportunité.

Suivre ces deux programmes, quel que soit leur avenir, est encore un exercice où l'hypothèse de la non-application (ou d'une application marginale) existe aussi. De toute manière, les enseignements produits par d'autres situations semblables démontrent que le développement communautaire représente un ensemble de mesures extraordinaires en période extraordinaire et qu'une économie ne se développe pas seulement avec des petits projets ou même des petites entreprises. Les niveaux d'épargne produits sont insuffisants pour assurer un développement continu et performant; le nombre d'emplois créés est restreint et ces mesures ne sont pas en mesure d'assurer une politique salariale à l'échelle requise dans une transition vers une économie d'abondance.

A moyen terme, les projets de développement communautaire seront l'attribut du pouvoir local ou d'une société civile finalement présente. La possibilité de survie des petites entreprises, pour sa part, dépend de la grande entreprise, agissant comme grand fournisseur et grand consommateur de biens et services, avec des marges de profit génératrices de réinvestissement, donc, d'expansion du marché des biens et capitaux et du marché de travail.

Le passage de la phase « survie et correction des distorsions dramatiques » à la phase de la croissance, représentera un total changement d'échelle pour ce qui est des exigences. En Afrique Australe seule l'Afrique du Sud est, à l'heure actuelle, en mesure d'y répondre; outre qu'elle possède déjà des grandes entreprises et des secteurs assez développés, elle a des moyens financiers propres et une importante capacité de gestion. Ceci, en plus du fait d'appartenir à des grands réseaux mondiaux, la rend plus attractive pour le capital international. Mais, il est aussi certain que l'avenir politique de l'Afrique du Sud est encore sujet à des réserves.

Les autres pays de la région auront une capacité de réponse en rapport avec la capacité d'intégration régionale, ce qui place la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) en position stratégique. D'une part parce qu'un plus grand équilibre serait souhaitable entre l'Afrique du Sud et les autres onze membres de la SADC. D'autre part, parce que, étant donné le profil économique des États africains, le cadre propice à la croissance n'est pas celui des frontières acquises au moment des indépendances, mais plutôt les régions ou les ensembles de pays.

Du point de vue de la globalisation, ce genre d'institutions a un rôle intégrateur dans le marché mondial, et sa gestion peut renforcer la capacité des États membres dans les négociations qui fixent les termes de participation de chaque continent ou de chaque type de pays.

Une autre fonction attribuable aux entités de développement sous-régional, sera d'établir des liens - institutionnels ou informels - d'échange transocéanique. Cette fonction n'a pas été nécessaire dans le Pacifique Sud, mais le rôle de l'Union Européenne dans l'Atlantique Nord est évident, tandis que l'ALENA va sans doute s'orienter vers ces deux océans à la fois.

Des organismes préparatoires ont déjà été constitués pour structurer les rapports de commerce et de sécurité dans l'Atlantique Sud et l'Océan Indien, mettant en contact des pays africains avec respectivement l'Amérique Latine et l'Asie.

Une hypothèse de travail consistante admet qu'à travers ces ensembles transocéaniques, on assiste à la mise en place d'un palier très décisif du mécanisme de la globalisation.

Pour toutes ces raisons, l'échec ou la déviation d'objectifs de la SADC, condamnerait la plupart de la sous-région à la lenteur, ce qui serait fatal au plan économique.

La culture dans les sociétés divisées exige un traitement politique institutionnel et dans les sociétés profondément divisées c'est la politique qui requière une lecture culturelle. La culture est - adaptant une phrase de James Baldwin, sur sa vie personnelle - « comme si on

était né une grenade à la main risquant de se faire sauter à tout moment si on n'apprenait pas à la manier ». De simples détails culturels sont susceptibles d'occasionner des grandes explosions dès qu'ils deviennent l'objet d'exacerbations. Deux situations sont devenues typiques en Afrique à la veille des conflits, toutes les deux liées au combat pour le pouvoir : ou des membres d'un groupe manipulent les différences culturelles, faute de programme politique à proposer; ou alors un groupe est effectivement menacé à partir des pouvoirs qui pratiquent une politique d'exclusion.

Cela peut aller jusqu'au génocide (Rwanda), en passant par des particularismes claniques au sein de la même culture capables d'ensanglanter un pays (Somalie) ou encore des vieux clivages, où la culture donnait un statut social différent, qu'on voit se transformer en guerre prolongée avec d'autres clivages (Liberia).

Tous les conflits en Afrique sub-saharienne depuis l'indépendance, ont la culture comme facteur décisif, qu'ils se manifestent sous des bannières politiques ou religieuses. Dans des pays comme l'Angola et le Mozambique, où aucun des belligérants ne l'a utilisée au départ, on l'a vue émerger au fur et à mesure que la lutte se durcissait. Et en Afrique du Sud la revendication ouvertement culturelle conduit à la revendication de fortes autonomies (Kwazulu-Natal et projet de Volkstaat afrikaner).

Aussi général qu'il soit, le problème doit être traité de façon transparente, c'est-à-dire qu'il faut avant tout accepter son existence. Pour vivre avec lui il faut lui enlever les prétextes explosifs.

Seulement dire que la culture doit faire partie des institutions et des démarches de développement, est un lieu commun peu efficace. Le discours culturel est, comme le politique, tout à fait insuffisant et beaucoup de ceux qui le prononcent le transgressent. L'expérience historique, ancienne et récente, démontre qu'il y a des comportements politiques qui sont, en eux mêmes, source de conflit. La quête obsessionnelle de leadership, comme élément ostentatoire et comme moyen d'accéder à la richesse, est très répandue dans la classe politique où ces deux éléments constituent, très probablement, la principale motivation. Cela se traduit par des combats sans règles et sans souci des conséquences socio-économiques.

Sur d'autres continents, la vocation politique n'est pas exempte de motivations semblables, mais le rapport social des forces oblige à observer des règles. En Afrique, l'équilibre des forces n'existe que dans les pays mentionnés et encore trois seulement semblent stables pour toute une période historique (au-delà de laquelle il est impossible de cerner les variables).

La transition pourrait n'être que la période pendant laquelle de nouveaux équilibres se préparent avant de s'établir.

Dans ces circonstances, il est possible d'envisager que l'organisation et la sécurité de l'espace ne se limitent pas au modèle européen d'État-Nation et que le déroulement des transitions africaines (là où elles ne sont pas qu'une simple situation de chaos) amènera des résultats innovateurs.

La globalisation accompagne cette démarche, dans la mesure où elle impose l'ouverture. Du point de vue culturel, la globalisation va mettre en rapport plus fréquent les expressions les plus diverses et va produire des synthèses. Toutefois, si ce processus n'est pas axé sur des prémisses équilibrées, sans doute assistera-t-on à de nouveaux phénomènes de rejet.

Sur un plan au moins, globalisation ne voudra pas dire uniformité : celui de la langue. Même dans un pays comme les États-Unis on assiste à la croissance d'autres groupes linguistiques. Des informations tirées d'études démographiques récentes, signalent que dans une génération les latinos-américains atteindraient environ 24% de la population des États-Unis, soit presque le double de la population afro-américaine et ferait reculer les blancs anglophones aux alentours de 52%.

Le magazine économique de Washington, « *Business Week* », signalait (numéro du 1er avril 1996) que les opérateurs d'Internet - symbole typique de cette fin de siècle - sont maintenant devant le multi-linguisme grandissant du réseau.

Ces faits placent les « cultures émergentes » - cultures ayant eu moins de moyens d'expression ou nouvelles cultures de synthèse - dans une position pas très différente des « économies émergentes » : la maîtrise de la science et de la technologie est irremplaçable et décisive, tant pour ce qui est de l'affirmation des communautés culturelles que pour établir les lignes d'équilibre.

Ayant ignoré cet impératif, la plupart des pays africains ont connu depuis la fin de l'État colonial, une forte dégradation matérielle, avec une incidence directe sur les niveaux de vie et l'image de l'État post-colonial lui-même. Cela répète un lapsus identique connu il y a environ deux mille ans en Europe :

« Avant que l'ancienne Grande Bretagne ne soit envahie et conquise par les légions romaines, pas un seul britannique n'avait réalisé quoi que ce soit capable de laisser son nom dans les pages de l'histoire. C'est seulement après l'arrivée des Romains que des bâtiments ont été construits, des villes développées, des méthodes agricoles avancées, la sculpture et l'art représentatif diffusés. Selon l'expression de Churchill "nous devons Londres à Rome". Les contributions de la civilisation romaine ont été plus dramatiquement démontrées par les conséquences de la retraite des légions (...) Une période estimée à mille ans est passée avant que les standards de vie en Europe ne reprennent le niveau atteint sous les Romains » (Sowell, 1994).

Au fond, c'est la question du transfert de technologie et de la formation scientifique, qu'aucun régime d'occupation n'a pu ou voulu résoudre; les régimes locaux obscurantistes non plus.

Ainsi il y a des modèles à bâtir, en fonction de l'état actuel des différentes sociétés, comprenant l'établissement d'équilibres sociaux, la croissance économique et la maîtrise techno-scientifique. Le temps et les agents du changement dépendent encore d'un volume de variables mal connu, ce qui autorise plusieurs scénarios mais interdit des observations conclusives.

L'utilité de la recherche consistera à augmenter les connaissances, concernant le contenu des modèles, leur spécificité, leur capacité d'endogénéiser la globalisation et par où commencer.

RÉFÉRENCES

- FURTADO Celso, *Teoria e politica do desenvolvimento economico*, C.E.N., Sao Paulo.
- ANDERSON Benedict, *Comunidades imaginadas*, F.C.E., Mexico, 1993.
- SOWELL Thomas, *Race and Culture*, Basic Books, New York, 1994.
- CHOLÉ Eshetu et IBRAHIM Jibrin, *Processus de démocratisation en Afrique*, Code-sria/Karthala, Paris/Dakar, 1995.
- ADAMS W.M., *Wasting the Rain*, SCAM, London, 1992.
- MITCHELL Bruce, *Geography and resources analysis*, Longman, New York, 1993.
- VELASCO Ramiro, *La democracia subversiva*, Clacso, Buenos Aires, 1985.
- O'DONNELL Guillermo, SCHMITTER Philippe C., WHITEHEAD Laurence, *Transitions from authoritarian rule*, J. Hopkins University, 1986.
- « Documents généraux sur le RDP et les budgets de l'État sud-africain », Pretoria, Johannesburg et Cape Town, 1994/96.
- « Documents généraux sur le Programa de Reabilitação Comunitaria », Luanda et Bruxelles, 1995.

(Texte présenté à Paris en mai 95 et actualisée au Cap de Bonne Espérance fin mars 1996)